

**Zeitschrift:** L'ami du patois : trimestriel romand  
**Band:** 33 (2006)  
**Heft:** 133

**Artikel:** Les bonnes nouvelles du comité  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-244943>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 13.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Les bonnes nouvelles du comité

Il a chaleureusement remercié Jean Brodard et son épouse Prisca pour le travail de pionnier effectué durant de nombreuses années à la rédaction de *L'Ami du patois*.

Il a salué avec un grand plaisir la décision de la nouvelle équipe rédactionnelle de leur consacrer une place d'honneur dans la revue d'avril 2006.

Il remercie et félicite la nouvelle équipe qui a pris les rênes de la rédaction, de la présentation et de l'administration de notre revue patoisante. Il l'assure de sa collaboration dans l'intérêt de la cause de nos chers patois.

Il œuvre à la rédaction et à l'édition d'un ouvrage qui groupera une partie des nombreux travaux de concours présentés et primés lors des dernières fêtes interrégionales. Il a désigné un groupe de travail présidé par l'un de ses membres, Gérard Genoud, pour assumer cette mission. Un premier rapport apporte la certitude d'un bon démarrage du projet.

Il a constaté que les stocks des trois dictionnaires édités en 1992 et 1997, respectivement par Christophe Currat, la Société des Patoisants de la Gruyère et Francis Brodard, sont épuisés. Il a contacté les auteurs de ces trois ouvrages afin de connaître leurs intentions futures. Il a pris acte de leur renoncement à envisager une nouvelle édition et a pris la décision de réaliser un nouvel ouvrage pour le compte de la Société cantonale. Il a nommé un groupe de travail présidé par Michel Marro, vice-président, pour concrétiser cette mission. Un rapport intermédiaire prouve que l'opération a bien démarré. Il est difficile d'annoncer aujourd'hui la date de la parution de ce dictionnaire ou de ce glossaire.

## La mauvaise nouvelle d'une Amicale

*Le Botyè a Tobi*, par la plume de son secrétaire, vient de nous annoncer sa dissolution. Ne comptant plus qu'une dizaine de membres et ayant eu la grande peine de perdre son président au début de l'année, cette Amicale a dû malheureu-



Fribourgeois à Martigny, août 2005